



eonomiesuisse dit OUI à la loi CO₂ et à la loi Covid-19, et rejette fermement les deux initiatives agricoles

Le 13 juin prochain, le peuple prendra des décisions importantes pour la place économique suisse. Les deux initiatives agricoles sont extrêmes; elles renchériraient massivement la production de denrées alimentaires dans notre pays et nuiraient à de nombreux secteurs d'activités, mais surtout aux consommateurs. C'est pourquoi eonomiesuisse rejette l'initiative sur l'eau potable et celle contre les pesticides. La faïtière soutient en revanche la révision de la loi sur le CO₂ et la loi Covid-19.

L'économie suisse tient à des sols sains et à une eau potable propre. Mais les deux initiatives sur l'eau potable et contre les pesticides vont trop loin. Elles portent préjudice aux exploitations agricoles, mais aussi à l'ensemble de l'industrie agroalimentaire, à la restauration et à l'hôtellerie. Les prescriptions et interdictions strictes renchériraient massivement la production régionale, provoquant ainsi des hausses de prix considérables. De plus, l'initiative contre les pesticides est contraire aux règles de l'OMC et à plusieurs accords commerciaux internationaux. En cas d'acceptation, la Suisse devrait s'attendre à des mesures de rétorsion incisives de la part d'autres États. Pour toutes ces raisons, eonomiesuisse rejette ces deux initiatives agricoles.

La faïtière soutient en revanche la nouvelle loi sur le CO₂. Il s'agit d'un compromis équilibré qui permet à la Suisse de faire un grand pas vers la neutralité climatique. Du point de vue économique, il est particulièrement important que

cette révision permette à toutes les entreprises d'accéder au système éprouvé des conventions d'objectifs et de se voir rembourser la taxe sur le CO₂, une fois leurs objectifs de réduction atteints.

Enfin, l'économie suisse dit oui à la loi Covid-19. Elle donne les bases légales nécessaires aux instruments qui permettent de faire face aux conséquences économiques de la pandémie.